



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 6 AVRIL 2023

Compte-rendu affiché le : 13 avril 2023

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 mars 2023

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

Secrétaire de séance : Mme Marie BRUNET

Membres présents : 37

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, M. Marc DUBIEF, Mme Marion CARRIER, M. François-Xavier PENICAUD, Mme Valérie BOULARD, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, Mme Isabelle DA SILVA, M. Jacques CHAMPIER, Mme Evelyne BRUNET, Mme Nathalie BRAMET REYNAUD, M. Hervé THIBAUD, Mme Linda TABTE, M. Emmanuel MAILLET, Mme Muriel ROBIC, M. Grégory BRUNET, M. René SIMILLION, Mme Christiane RIVOIRE, Mme Jacqueline PALLUY, M. Jean-Francois DELAPIERRE, Mme Françoise KIRASSIAN, M. Stéphane GENIN, M. Albert YOGO, Mme Sandrine BERTHET, Mme Maryam EL GUIZANI, M. Fatih DEMIRAY, M. Stevens BOBI, M. Tarik EZ ZAJJARI, Mme Marie BRUNET, M. Djamel BOUDEBIBAH, Mme Anne-Laure BADIN, Madame Claire DURAND MOREL, Monsieur Djamel BOUABDALLAH, Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO, Monsieur Filipe GALVAO, Madame Lucile MOREL, Madame Nesrine MECHKAR

Membres ayant donné pouvoir : 6

M. Raphaël SULTANA pouvoir à Mme Martine CHAREYRE
Mme Sonia GRANDSERRE pouvoir à Mme Valérie BOULARD
Mme Anne-Lise LANSAQUE pouvoir à M. François-Xavier PENICAUD
M. Jean-Baptiste DOZOLME pouvoir à M. Stevens BOBI
M. Rémi COURT pouvoir à Mme Anne-Laure BADIN
Madame Stéphanie VELLA pouvoir à M. Djamel BOUDEBIBAH

Délibération n°20230406DEL19

PATRIMOINE

Demande de subventions auprès de la Métropole de Lyon

RAPPORTEURE : MME EVELYNE BRUNET

Mesdames, Messieurs,

La Métropole de Lyon a délibéré le 23 janvier 2023, pour la mise en œuvre d'une aide à l'investissement des communes de son territoire. Cette aide a pour objectif d'amplifier les efforts menés par les communes pour répondre aux défis écologiques et aux besoins croissants de leurs habitants en équipements adaptés.

Seules sont subventionnables les dépenses inscrites en section d'investissement

Les dépenses subventionnables correspondent aux travaux :

- de construction,
- d'aménagement,
- de mise aux normes ou de rénovation d'écoles,
- d'établissements d'accueil du jeune enfant,
- d'infrastructures sportives,
- de rénovation thermique,
- de transition énergétique ou de développement des énergies renouvelables des bâtiments municipaux qui sont destinés à accueillir ou dédiés à un service à la population,
- de mise aux normes de bâtiments municipaux au regard de prescriptions imposées par les Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT),
- d'installation de sanitaires dans l'espace public, dès lors qu'ils répondent à des objectifs environnementaux et d'inclusivité,
- pour le tri des déchets produits par les marchés alimentaires ou forains, notamment l'acquisition de bacs de tri.

Des subventions peuvent être sollicitées auprès de la Métropole de Lyon pour les opérations suivantes :

| Nom et descriptif de l'opération | Montant de l'opération | Début des travaux | Durée des travaux | Autre organisme subventionneur et montant alloué |
|---|------------------------|-------------------|-------------------|--|
| Extension du groupe scolaire Pierre Cot | 1 872 272,40 € TTC | Été 2023 | 2 ans | DSIL : 311 550 € ANRU : 354 420 € |
| Création d'un îlot de fraîcheur sur le parvis de la Halle des sports | 200 000 € TTC | Été 2023 | 3 mois | Aucun à ce jour |
| Réfection de la cour du groupe scolaire Ferdinand Buisson pour la création d'un îlot de fraîcheur | 300 000 € TTC | Été 2023 | 3 mois | Aucun à ce jour |
| Installation de WC publics à la plaine du Fort | 50 000 € | Été 2023 | 3 mois | Aucun à ce jour |
| Achats de bacs de tri sélectifs pour les marchés alimentaires ou forains | 3 925 € | 2023 | | Aucun à ce jour |
| Extension de l'école maternelle et création de l'école élémentaire des Genêts avec une forte composante énergétique | 11 638 589 € TTC | Août 2023 | Février 2025 | Aucun à ce jour |

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter les subventions pouvant contribuer au financement de des opérations citées auprès de la Métropole,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à ces subventions.

Après délibération, le Conseil Municipal ADOPTE A L'UNANIMITE le rapport de M. le Maire.

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le

ID : 069-216900290-20230406-20230406DEL19-DE



Le Maire,

Jérémie BREAUD